

## Allemagne

# La Sécu touche son fonds

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, l'Allemagne a mis en place son « fonds de santé » qui modifie le mode de financement des dépenses de Sécu. A peine installé, le nouveau système connaît des difficultés.*

Les deux partenaires de la coalition qui gouverne l'Allemagne – CDU et SPD – ont décidé d'un commun accord de ramener le taux moyen de cotisation des caisses d'assurance-maladie publique de 15,5 % (partagés à part égale entre salariés et employeurs) à 14,9 %. Un taux qui n'a cessé de grimper au fil des décennies<sup>1</sup> et qui a la particularité d'être extrêmement variable selon les régions et les caisses auxquelles sont affiliés les salariés allemands<sup>2</sup>. Le compteur des cotisations devait être bloqué le 1<sup>er</sup> juillet prochain, date à partir de laquelle le financement actuel de la Sécu allemande sera définitivement assuré par un « fonds santé »<sup>3</sup> qui pourvoira à l'avenir à la couverture comme aux dérivés des dépenses maladie des assurés sociaux allemands. Ce nouveau mode de financement qui conduit à baisser mécaniquement les cotisations de 0,6 % coûtera cependant à l'Etat allemand quelques milliards d'euros sur les 50 milliards arrêtés par le Plan de relance adopté par la chancelière Merkel en janvier dernier. Par cette mesure, le gouvernement en place – qui vient aussi d'augmenter les allocations familiales de 100 euros par enfant – souhaite renforcer le pouvoir d'achat de ses concitoyens et maintenir la compétitivité des entreprises du pays. Ce nouveau « fonds de santé » devait initialement être abondé en 2009 par transfert des cotisations à hauteur de 166,7 mil-

liards d'euros. Les cotisations maladie ne pourront de leur côté repartir à la hausse que dans le cas où le fond n'assure pas, deux années de suite, au moins 95 % de la couverture des dépenses des assurés sociaux. Mais si les cotisations ne devaient pas suffire à couvrir ces mêmes dépenses, les salariés seront seuls appelés à payer une taxe supplémentaire spéciale de 0,9 % sur leur salaire brut.

### Etatisation rampante

Le nouveau système se propose donc de geler la participation des entreprises et – relativement – celle des assurés à l'assurance-maladie publique. Il aura surtout la vertu d'unifier les versements qui, au lieu d'être remis par les employeurs à différentes caisses régionales selon l'appartenance du salarié, ne le seront plus qu'à un seul centre, le « fond santé », qui aura pour mission de répartir à nouveaux les sommes aux caisses maladie, une fois effectuée une péréquation des risques selon la morbidité constatée des assurés par région. Mais le fonds prend surtout acte d'une évolution économique : sur la décennie en cours, les salaires nominaux ont crû moins vite que la richesse nationale et le chômage (ndlr : quatre millions de personnes) a considérablement réduit les recettes de la Sécu allemande. Malgré des plans de redressement successifs et de nombreuses lois de stabilisation des dépenses de santé, la hausse de ces dernières – due pour beaucoup



LA MINISTRE ALLEMANDE DE LA SANTÉ, ULLA SCHMIDT, CRAINT QU'IL NE MANQUE 1,3 MILLIARD D'EUROS DANS LE FONDS SANTÉ EN 2009.

au vieillissement de la population et à l'augmentation des malades chroniques – est de moins en moins couverte par les rentrées de cotisations. Aussi le gouvernement a-t-il choisi la voie d'un financement progressif du système de protection sociale par voie budgétaire. Le modèle bismarckien glisse ainsi lentement mais sûrement vers le modèle beveridgien en vigueur outre-Manche. Si personne ne s'avance encore outre-Rhin à parler de « nationalisation » du système de santé – qui reste encore largement assis sur les cotisations sociales –, la centralisation des encaissements peut s'assimiler à une étatisation rampante de ce dernier. Pour ne pas déstabiliser d'emblée le « fonds santé », l'Etat

s'est engagé à couvrir les éventuels déficits jusqu'en 2012, sans prélever d'intérêts.

### Parapluie de secours

En janvier dernier, devant l'ampleur de la crise économique, le gouvernement, *via* son Plan de relance de 50 milliards d'euros, a revu ses prévisions initiales. La ministre de la Santé, Ulla Schmidt, a décidé d'emblée de remettre au pot du fonds 1,5 milliard d'euros supplémentaires et la baisse des cotisations au 1<sup>er</sup> juillet prochain sera accompagnée d'un effort additionnel de l'Etat de 3,2 milliards d'euros et de 6,3 milliards en 2010. Ainsi, la contribution totale de l'Etat au fonds sera de 7,2 milliards d'euros en 2009, de 11,8 milliards en 2010 pour atteindre 14 milliards en 2012. Faute de cet apport, qualifié outre-Rhin de « parapluie de secours » gouvernemental pour l'assurance-maladie, les caisses auraient été amenées à relever leurs prélèvements sociaux. « Sans ce fonds, les caisses qui délivrent des prestations importantes auraient été contraintes d'augmenter leurs cotisations à 17 % et plus », plaide la ministre en janvier dernier. « Les mesures adoptées renforcent le système de santé et sont un signal fort pour la stabilité du secteur de la santé qui emploie 4,4 millions de personnes. Le gouvernement contrôle la santé avec assurance et détermination à travers la crise économique », affirme encore Ulla Schmidt. Dans les rangs du parti libéral de la FDP, l'expert santé Daniel Bahr estime que la crise économique actuelle obligera le budget de l'Etat à abonder le fonds santé en nouveaux prêts à hauteur de trois milliards. « Les plans d'Ulla Schmidt ne sont pas un parapluie de secours pour les caisses maladie, mais pour le gouvernement et pour la ministre elle-même, parce qu'elle veut s'assurer le calme pour cette année électorale », note ce dernier. Il est vrai que 2009 sera particulièrement chargé en la matière. Après les élections régionales de la Hesse, qui ont marqué le 18 janvier dernier un recul de la coalition au profit des verts et du FDP, se profilent, juste après la présidentielle du 23 mai, les élections européennes de juin, accompagnées de municipales, suivies de nouvelles régionales en août (en Sarre, Saxe et Thuringe) et en septembre (Brandebourg). Le tout se clôturant par des législatives le 27 septembre prochain. Un programme chargé pour lequel la santé n'a pas de prix. ■

Jean-Jacques Cristofari

- (1) En 2000, il s'établit à 13,6 %.  
 (2) L'Allemagne compte 215 caisses d'assurance-maladie. Le gouvernement espère ramener leur nombre entre 50 et 80.  
 (3) Gesundheitsfonds.

# "Optimisez vos informations et votre image sur le web !"

## Web TV

Une web TV pour dynamiser votre site et élargir votre audience.



www.zambon.fr

## Salle de presse

Une salle de presse en ligne pour booster vos Relations Presse.



www.franceparkinson.fr

## Site événementiel

Un site pour assurer une meilleure visibilité de vos opérations grand public.



www.quitterlacigarette.com



www.unbebepourdemain.fr

## Site Institutionnel

Un site tout en images pour répondre aux attentes des professionnels et des patients sur une question de santé.

## Forum

Un forum, pour permettre aux intervenants de dialoguer en direct avec les experts.



www.adftv.fr

# Capital Image

Agence Conseil en Relations Presse & Relations Publiques  
 45, rue de Courcelles - 75008 Paris  
 info@capitalimage.net • www.capitalimage.net

### CONTACTS

Stéphanie Chevrel - Gaël de Vaumas  
 Tél : 01 45 63 19 00 • Fax : 01 45 63 19 20